

LES CHIFFRES OCCITANIE EN 2022

6,62 %
TAUX D'EMPLOI DIRECT

4,88 %

dans la Fonction
publique D'ÉTAT



6,19 %

dans la Fonction
publique
HOSPITALIÈRE



7,10 %

dans la Fonction
publique
TERRITORIALE



17 664
bénéficiaires de l'obligation d'emploi recensés en 2022

1 202

dans la Fonction
publique D'ÉTAT



5 006

dans la Fonction
publique
HOSPITALIÈRE



11 456

dans la Fonction
publique
TERRITORIALE



1 692 943 €
FINANCÉS AU TRAVERS
DES CONVENTIONS
EMPLOYEURS

3 447 947 €
D'INTERVENTIONS
DIRECTES FINANCÉES
EN 2022

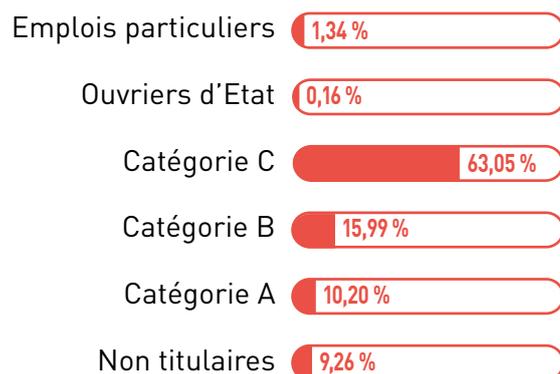
AIDES
PONCTUELLES :
1 755 004 €
financés via la
plateforme
des aides

DÉTAIL DES EFFECTIFS

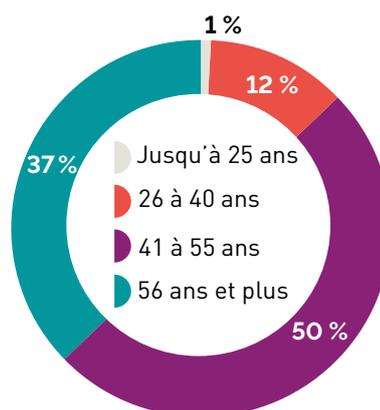
	Effectifs	BOE	TED
Ariège	7 254	433	5,97 %
Aude	15 788	1 193	7,56 %
Aveyron	10 371	514	4,96 %
Gard	28 063	2 064	7,35 %
Haute-Garonne	76 409	5 137	6,72 %
Gers	9 228	635	6,88 %
Hérault	55 087	3 508	6,37 %
Lot	7 068	426	6,03 %
Lozère	3 620	253	6,99 %
Hautes-Pyrénées	11 404	860	7,54 %
Pyrénées-Orientales	20 032	1 160	5,79 %
Tarn	13 580	902	6,64 %
Tarn-et-Garonne	9 063	579	6,39 %
Total Occitanie	266 967	17 664	6,62 %

LES BOE EN 2022

Statut



Âge



Sexe



VOTRE CONTACT EN RÉGION :

Marc Guerrier De Dumast,
Directeur territorial au handicap du FIPHFP

L'ACTION DES TERRITOIRES

pour une Fonction publique inclusive

Mobiliser l'intelligence collective au service de l'inclusion

Le FIPHFP et l'Agefiph ont proposé, le 17 février 2022, un séminaire consacré aux « outils d'intelligence collective au service de l'inclusion » à destination des employeurs d'Occitanie. Ce séminaire avait pour objectif de valoriser la force du collectif en faveur de l'inclusion. Il s'est organisé autour de plusieurs interventions d'experts permettant de présenter ce qu'est l'intelligence collective et comment s'appuyer sur celle-ci à travers des exemples concrets. Après une matinée d'apports théoriques autour de cas pratiques, le séminaire s'est conclu avec un travail en ateliers pour apprendre à utiliser ces connaissances pour traiter les thématiques quotidiennes de gestion de l'inclusion et du handicap au travail.

Le Handi-Pacte d'Occitanie élargit son public

Le Handi-Pacte d'Occitanie a lancé en 2021 un podcast mensuel intitulé « Les grands témoins d'Occitanie ». Il vise à partager les expériences et témoignages inspirants des acteurs de l'emploi des personnes en situation de handicap dans la Fonction publique de cette région. Suite au succès de celui-ci et à la sortie du 10^{ème} épisode en mars 2022, le Handi-Pacte a annoncé la mise à disposition du podcast sur plusieurs plateformes d'écoute (Spotify, iTunes, Google Podcasts et YouTube) afin de permettre à un plus grand nombre de l'écouter.

Un guide clé en main dédié à la PPR

L'enjeu du maintien dans l'emploi est très prégnant dans la Fonction publique, où le nombre d'agents rencontrant des problématiques de santé nécessitant un aménagement de poste, une mobilité pour raisons de santé ou un reclassement professionnel est en augmentation depuis plusieurs années. Le FIPHFP a ainsi réalisé, via son Handi-Pacte territorial

en Occitanie, un guide intitulé « Accompagner le reclassement des personnels en situation de handicap dans la Fonction publique ». Pensé comme un outil pratique, ce dernier apporte une réponse aux besoins et questionnements repérés dans le cadre des réunions conduites auprès du réseau Handi-Pacte des employeurs publics occitans.

Zoom sur le fonctionnement des cellules de maintien dans l'emploi

Le 5 juillet 2022, le FIPHFP a réuni les médecins et infirmières de prévention d'Occitanie pour une réunion dédiée au fonctionnement des cellules de maintien en emploi. L'objectif de cette rencontre était de comprendre le rôle des médecins du travail et de prévention au sein de ces cellules et leur articulation avec les autres acteurs internes (infirmiers, référent handicap, etc.), ainsi que de repérer les outils de suivi mobilisables. Après un temps d'introduction, les participants à la réunion se sont intéressés à la façon de structurer les méthodes d'accompagnement, notamment à travers le cas pratique du centre hospitalier de Valence.

Introduction du dispositif Inclu'Pro Formation aux correspondants handicap

Le club des correspondants handicap de la Fonction publique d'Occitanie s'est réuni le 5 octobre 2022 afin de présenter le dispositif Inclu'Pro Formation. Celui-ci a remplacé la Prestation Spécifique d'Orientation Professionnelle (PSOP) et permet aux personnes en situation de handicap d'accéder à un emploi ou de se maintenir dans l'emploi au travers de modules d'accompagnement dédiés. Cette réunion a permis de présenter aux participants le dispositif et les différences avec la PSOP, ainsi que de détailler les publics éligibles, les prescripteurs, les étapes de mise en œuvre et les coûts associés.



Des rendez-vous en distanciel tout au long de l'année

Le FIPHFP en Occitanie a tenu une série de webinaires tout au long de l'année pour informer sur les évolutions liées au handicap et à l'emploi :

- ▶ Le 1^{er} février 2022, les employeurs publics d'Occitanie se sont retrouvés pour un webinaire consacré au maintien et au retour dans l'emploi des agents en arrêt longue maladie, lors duquel le FIPHFP a présenté la réforme de la santé au travail et ses implications pour les référents handicap,
- ▶ Le 12 avril 2022 s'est déroulée une réunion des correspondants handicap sur la thématique de la prévention et de la gestion des handicaps moteurs au sein des organisations, et notamment des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS),
- ▶ Le 10 mai 2022, le FIPHFP a rassemblé les opérateurs du service public de l'emploi pour leur présenter son catalogue des interventions et identifier les dispositifs d'aides mobilisables pour les employeurs de la Fonction publique,
- ▶ Le 3 mai 2022, le club des DRH s'est retrouvé pour échanger sur le thème « Politique handicap et gouvernance : comment organiser le portage politique et institutionnel de la politique handicap ? »,
- ▶ Le 23 juin 2022, plus de 100 employeurs publics ont participé à un webinaire dédié à la mobilisation de la PPR,
- ▶ Le 6 octobre 2022, le FIPHFP a organisé un webinaire dédié à la reconversion professionnelle, où les employeurs publics se sont vus présenter le compte personnel de formation (CPF).

LE MOT DU DTH SUR L'ANNÉE



En 2022, nous avons voulu, à travers, de nombreuses animations, actions de sensibilisation et de formation, maintenir un lien avec les employeurs publics d'Occitanie. Les employeurs expriment une forte demande de partage d'expériences et de bonnes pratiques, que le Handi-Pacte a intégré dans ses plans d'actions. Cette année a vu la poursuite des prises de paroles à travers une série de podcast intitulée « les grands témoins d'Occitanie », riche désormais d'une vingtaine de témoignages. Pour la 26^{ème} édition de la SEEPH, nous avons mis à disposition des employeurs un « Kit SEEPH 2022 » pour diversifier et renforcer leur communication durant cet événement, avec différents outils de sensibilisation et de communication (vidéos, interview, jeu, quizz, plaquettes, affiches, etc.).

Dans le contexte actuel, les employeurs doivent faire face à la pénurie grandissante des médecins du travail, source de difficultés. Pour les aider dans leurs missions, nous avons créé une série de réunions à destination des médecins et infirmiers du travail pour favoriser les échanges entre eux et promouvoir les dispositifs de compensation. Enfin, comme chaque année, une dizaine de conventions ont été présentées au comité local dont je tiens à remercier les membres pour leur engagement.



Marc Guerrier de Dumast
directeur territorial
au handicap du FIPHFP